



QUE SE PASSE

T'IL A

LA MURAZ

Bulletin communal N°4 Janvier 1990

*Le Conseil Municipal Vous
présente ses*

Meilleurs Vœux

Dans ce premier bulletin municipal 1990 :

- . Monsieur le Maire, ainsi que le Conseil, vous présentent leurs vœux, page 2
- . Vous trouverez, page 3, une rétrospective de la cérémonie du 11 novembre, où plusieurs de nos concitoyens ont été honorés
- . En page 4, l'état-civil, des informations diverses, ainsi que des conseils et explications pour aider la Roumanie, sur une action organisée conjointement par les municipalités du canton de Reignier et les Scouts de Cluses.
Nous comptons sur vous tous !

Et une nouvelle fois "BONNE ANNEE 1990"

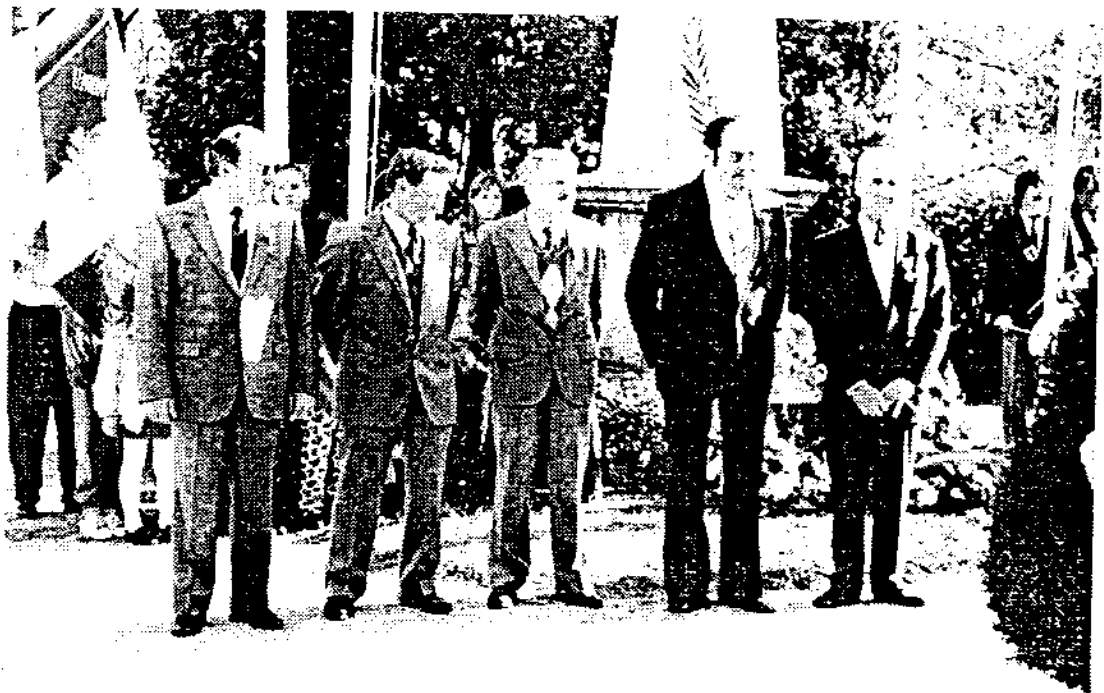
LE MOT DU MAIRE

En cette période de l'année où il est de tradition des formuler des souhaits, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel j'adresse à chacun d'entre vous mes voeux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour 1990. Bien qu'il soit d'usage dans la plupart des communes de convier la population et les différentes associations à une cérémonie officielle des voeux, nous avons décidé de ne pas le faire cette année à La Muraz en raison des vins d'honneur offerts au cours des deux mois précédents.

Une année qui commence nous conduit tout naturellement à nous remémorer les événements importants de l'année qui s'achève : 1989 fut particulièrement marqué dans notre commune par la disparition brutale en juillet de François LARUAZ, laissant un vide auquel il a fallu faire face ; le 11 novembre, cinq de nos concitoyens, anciens d'A.F.N., étaient décorés de la Médaille du Combattant, ce qui nous valut l'occasion de vivre une belle cérémonie en commémorant à nouveau l'armistice de la guerre de 14-18 ; l'Harmonie municipale du chef-lieu de canton, présente ce jour-là, revenait le 17 décembre avec l'orchestre de l'Ecole de Musique pour célébrer Sainte-Cécile, leur patronne, au cours d'un apéritif-concert offert par la Municipalité.

Durant les quatre mois d'existence de la nouvelle équipe municipale, même si peu de réalisations grandioses ont vu le jour, un travail de fond a été effectué ou se poursuit au sein des différentes commissions. Ce travail est peut-être obscur mais il faut tout de même y consacrer beaucoup de temps, temps à dégager très souvent sur les moments de repos ou de loisir. Dans le prochain bulletin, nous vous donnerons connaissance de nos décisions en matière de gros travaux programmés pour l'année en cours, ceci après le vote du budget primitif et des projets à moyen terme sur lesquels nous travaillons.

Nous abordons la dernière décennie avant l'an 2.000. Ce cap, qui a toujours été associé dans nos esprits à un futur ultra-moderne, est maintenant tout proche. Nous allons connaître encore de profonds changements dans notre mode de vie, mais nos préoccupations essentielles pourraient bien être en particulier l'économie des ressources naturelles - la plus vitale étant l'eau - et la protection de la nature. "Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous" : telle pourrait être notre idée-force en 1990.



Le 11 novembre fut cette année, dans notre commune, l'occasion d'une réunion bien sympathique.

En effet, le nouveau Conseil Municipal a tenu à rendre un hommage légitime à ses anciens combattants. Chaque délégation était représentée (anciens combattants - anciens prisonniers de guerre - anciens d'AFN), accompagnée de l'harmonie municipale de Reignier-Esery.

A l'issue de l'office religieux, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts et, après le traditionnel dépôt de gerbes, cinq anciens d'AFN se sont vus remettre la médaille du combattant :

Gustave Baillard, Pierre Bovagne, Marcel Drevoux,
Félix Dupont et André Gal, médaillés respectivement

par Jean Tissot, président du Souvenir Français, Robert Montant, président des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre 1939-45, Marc Viandaz, Gustave Bartholdi et Robert Vachoux (décédé récemment).

L'assemblée se rendit en cortège et en musique à la salle des fêtes où le maire, Noël Jacquemoud, prit la parole après une minute de silence à la mémoire de son prédécesseur, François Laruaz. Il s'est associé aux paroles élogieuses adressées à ceux qu'on venait d'honorer, remerciant l'ensemble du public, les responsables de Reignier, les musiciens, Monsieur le Curé, et les élus qui ont si bien contribué à l'organisation de cette journée.

La pose de compteurs sur la Route d'Arbusigny a permis de savoir qu'en moyenne 700 véhicules utilisent cette route chaque jour, et que, sur ce nombre, seulement 10 pour cent sont originaires de notre commune.

AIDE AU PEUPLE ROUMAIN

Les Municipalités du canton de Reignier organisent une collecte pour la Roumanie .

Voici ce qu'il est possible de donner :

- de l'argent (chèques à l'ordre de "Trésor Public - Roumanie") ;
- des couvertures ;
- des conserves, de la viande et de la charcuterie, en boîtes métalliques ;
- des boîtes de lait pour les enfants ; des farines lactées vitaminées ;
- des fromages cuits (en portions) ;
- du riz, des pâtes ; éventuellement du café ;
- des médicaments (aspirine, antibiotiques) en conditionnement neuf ;
- pas de denrée périssable ; pas d'emballage en verre ;

Vous pouvez apporter cela en Mairie aux heures d'ouverture (le lundi de 14 à 18h, le mardi et le jeudi de 9 à 12 et de 14 à 18h , le vendredi de 14 à 18h) ; de plus, une permanence sera assurée pour cette collecte :

le Samedi 27 Janvier, de 9h à midi et de 14h à 17h.

Des marchandises seront acheminées à leurs destinataires par les soins des Scouts de Cluses .

L'ETAT CIVIL à La Muraz en 1989

1 - Naissances :

Le 16 Janvier : Emeric et Florian DEBES
Le 10 Mars : Mathieu MARECHAL
Le 3 Avril : Christelle GREILER
Le 12 Avril : Chloé ZANOLLA
Le 14 Mai : Florent DUBOUCHET
Le 13 Juillet : Violaine et Soizic EKOUAGHE
Le 13 Aout : Thierry DUPONT-DESCOMBES
Le 1er Décembre : Benjamin DEMONTES

2 - Mariages :

Le 11 Février : Oiviane ANGELONI et Jan FUKS
Le 8 Juillet : Nicole DUPONT et Guy CHEURIER
Le 2 Septembre : Nathalie BERTHELOT et Hervé RIOT

3 - Décès :

Le 8 Février : Emma MEBEVAND
Le 12 Février : Giacinto GIUDICE
Le 2 Mars : Lucien BOUAGNE
Le 15 Mars : Emile DURET
Le 9 Juin : Jeanne BOUAGNE
Le 1er Juillet : Rosa JANIN
Le 5 Juillet : François LARUAZ
Le 13 Juillet : Henri BALLEYDIER
Le 22 Décembre : Margrit PLOCHER

RE C E N S E M E N T

Dans quelques semaines, le 32^e recensement général de la population va commencer. Le 5 mars, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la Mairie. Son rôle consiste d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Il faut l'aider dans sa tâche, tout comme il vous aidera si vous hésitez sur la réponse à une question (Il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance).

Notre commune comptait 537 habitants lors du dernier recensement, en 1982. Combien sommes-nous en 1990 ? Quelles sont les principales caractéristiques de notre population ? Comment ont évolué nos conditions de logement ? Quels sont nos besoins pour le futur ? Le recensement organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc... dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre commune.

LE MAIRE,

N. JACQUEMOUD

ENQUETE I.N.S.E.E.

Une enquête aura lieu dans notre commune, du 15 Janvier au 11 Février, sur l'emploi. Les enquêteurs (munis d'une carte officielle avec photographie) passeront dans les foyers pour interroger un certain nombre d'habitants (tirés au sort) qui auront été avertis au préalable par lettre.

Les réponses sont anonymes et resteront secrètes, en vertu de la Loi du 7 Juin 1951, qui stipule qu'il est obligatoire de répondre à ces enquêtes.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs.
